

Supervision d'équipe

Dans le champ institutionnel se posent les questions de la parole et de ses effets psycho-dynamiques, du transfert dans les relations entre professionnels et avec les usagers. Autrement dit des demandes, des positions ou des affects qui dépassent le cadre formel et organisationnel de l'institution. Le travail des professionnels, par les situations et ce qui s'y joue renvoie à leur désir, à leur idéal, et parfois à ce qu'ils ont vécu dans leur histoire personnelle ou familiale.

Fondements

Dans les institutions relevant du soin et de l'éducation, la prise en charge d'usagers confronte les professionnels à des situations pour lesquelles un travail clinique participe de la mise à distance d'enjeux projectifs et de l'analyse de ce qui se joue. Cela fait soutien à leur travail quotidien.

Des réalités de la prise en charge en institution, ce qui se joue *au* et *dans* le travail engage la subjectivité de tous ceux qui y sont partie prenante : professionnels, usagers, familles, partenaires. Il y va du désir, du fait que chacun désire quelque chose pour lui et pour l'autre. Le désir de prendre en charge un autre butte sur les souffrances, les psychopathologies des personnes accompagnées, et du cadre de la famille qui, selon ses normes et valeurs implicites, s'ouvre ou se referme au lien avec des tiers (soignants, éducateurs, psychologues). Dans d'autres cas, les effets des psychopathologies sont envahissants et renvoient les professionnels à une pétrification du lien : sidération, sentiment d'impuissance ou d'échec. Dans une équipe, les difficultés font "caisse de résonance", en mobilisant énergie psychique et corporelle à la résolution de ce qui se répète. Un espace de supervision en équipe a pour but de remettre en circulation de la parole consistante, à mettre à distance des affects, à y voir plus clair dans ce qui se joue, à ré-ouvrir le champ de la prise en charge avec le patient et / ou sa famille.

Organisation pratique

Une supervision en équipe se déploie sur une période de plusieurs mois à plusieurs années. Les séances ont lieu régulièrement, entre un et deux mois selon les possibilités. La durée d'une séance s'établit à 2h, voire 2h30. Une durée suffisante pour que le travail puisse produire des effets.

Clinique de la supervision

On retrouvera les pères et auteurs de la psychanalyse qui viennent aider à étayer la clinique adaptée aux cas et situations mises au travail. Pour le groupe, les auteurs comme René Kaës, les travaux de Didier Anzieu, et des auteurs qui produisent et publient aujourd'hui un travail contemporain sur la personne au travail, le groupe et l'analyse institutionnelle. Nous sommes également attentifs aux travaux des sciences sociales qui s'inscrivent dans le cadre de la clinique.

Informations, rendez-vous et contact : 06 11 19 10 69 ou par mail : contact@psyetco.fr